

Il y a, je le sais, des gens qui croient que la conscription devrait être appliquée universellement, qu'elle soit nécessaire ou non. Il y en a d'autres qui sont tout aussi profondément et tout aussi sincèrement convaincus que le Canada peut accomplir un effort de guerre plus complet en recourant autant que possible aux méthodes volontaires.

Le Gouvernement ne s'est rangé tout à fait ni à l'une ni à l'autre de ces opinions. Nous avons pour politique de recourir à celle des deux méthodes que, tout bien considéré, nous jugeons propre à donner les meilleurs résultats.

Le Gouvernement a encouragé et il entend continuer à encourager le service volontaire dans les forces armées aussi bien que dans une foule d'autres services qui contribuent à l'effort total du Canada. Le Gouvernement entend aussi recourir aux mesures de contrainte pour le service sélectif dans la pleine mesure où il le faudra pour assurer non seulement le recrutement d'un nombre suffisant d'hommes pour l'armée, mais aussi, autant que possible, l'embauchage d'un nombre suffisant d'hommes dans tous les domaines où se manifeste notre effort total de guerre.

A quoi servirait-il de recourir à la conscription pour le service outre-mer, non pas parce que l'enrôlement volontaire ne nous fournit pas assez d'hommes, mais pour la simple satisfaction d'employer la méthode de recrutement obligatoire plutôt que volontaire? Certaines gens demandent pourquoi les hommes de bonne volonté devraient partir quand les lâcheurs peuvent rester chez eux. Voilà une question qui mérite une réponse. A cause de la faible population du Canada, notre armée d'outre-mer ne pourra jamais être très considérable, et tout Canadien devrait désirer qu'elle fût la meilleure armée possible. Ce n'est pas trahir un secret militaire que de dire que les volontaires font généralement de meilleurs soldats que ceux que l'on contraint à servir. De plus, l'armée que nous avons outre-mer est entièrement composée de volontaires, et son moral gagnera sans doute à recevoir des renforts composés de volontaires.

Pourquoi, demandera-t-on, enverrions-nous les volontaires au danger tandis que les hommes appelés au service obligatoire demeurent en sécurité au Canada? Depuis le début de la guerre, j'ai proclamé quelles sont les deux tâches de l'armée canadienne. L'une est de vaincre l'ennemi au delà des mers; l'autre est de défendre notre propre territoire et les territoires voisins. Les événements nous démontrent aujourd'hui que la seconde tâche pourrait bien, dans un avenir assez prochain, de-

venir extrêmement dangereuse. S'il n'y avait aucun danger, nous n'aurions pas besoin d'armée au Canada!

L'armée doit employer les volontaires quelque part; elle doit aussi utiliser les hommes appelés au service obligatoire. Le bon sens exige certainement que, pour éviter tout motif de dispute et tout affaiblissement de notre effort total, nous permettions que les hommes qui s'engagent volontairement à aller servir n'importe où aillent outre-mer, tant qu'il y en aura de disponibles. Si nous ne le faisons pas, nous n'accroîtrions certainement pas notre effort total.

Même en ne tenant aucun compte des vives divergences d'opinions chez les Canadiens sur l'opportunité de recourir à la conscription pour le service outre-mer, on ne saurait constater que le Canada aura outre-mer une meilleure armée si nous pouvons continuer de la maintenir et de la renforcer au moyen de volontaires.

Il y a une autre observation que je désire faire et je la fais parce qu'elle est présente dans le cœur et dans l'esprit d'un grand nombre de ceux qui se sont offerts volontairement pour le service outre-mer: tous ceux qui se sont offerts et qui s'offrent encore aujourd'hui pour service outre-mer le font volontairement; c'est là un trait saillant de l'effort de guerre du Canada. C'est là quelque chose qu'il ne faut jamais oublier. C'est un résultat dont tout le Canada peut être fier, et qu'il devrait maintenir, si possible, car il représente tout ce qu'il y a de plus noble et de plus beau dans l'esprit de notre jeune pays. C'est surtout l'orgueil de tous les engagés volontaires pour service outre-mer, que ce soit dans l'armée, la marine, l'aviation ou le Corps des pompiers canadiens affectés au service du Royaume-Uni, la plus récente de nos forces volontaires.

Je doute que nous ayons pleinement apprécié le surcroît de prestige que le Canada s'est acquis dans les autres parties du monde lorsque, au début des hostilités, il a décidé de son propre gré de prendre part à la lutte. Je ne crois pas que nous nous rendions compte de l'admiration portée au Canada, dans le monde du fait que chaque homme servant outre-mer dans ses forces armées s'est engagé de son propre gré et pour répondre à la voix de sa conscience. Nous avons répondu librement et promptement à l'appel de la liberté; la gloire du Canada s'en accroîtra d'autant. Si nous pouvons jusqu'à la fin, sans sacrifier les intérêts de la cause commune, maintenir outre-mer notre libre participation à la lutte commune pour la liberté, le Canada et les braves jeunes gens qui ont librement offert

[Le très hon. Mackenzie King.]